



OEACCP R&I



VaRRIWA – Valorising Research Results and Innovation in West Africa (Valoriser les résultats de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest)

Cahier des charges pour le recrutement d'une firme chargée du développement et de la maintenance de la Plateforme régionale numérique de coordination et de renforcement des synergies entre les acteurs de la recherche et de l'innovation en Afrique.



Cordonnateur



Table des matières

Contexte	2
1. Conditions générales de l'appel d'offres	3
2.1 Valeur juridique de l'appel d'offres	3
2.2 Durée de validité des réponses à l'appel d'offres et valeur juridique	3
2.3 Renseignements complémentaires	3
2.4 Acceptation et rejet d'une réponse à l'appel d'offres	3
2.5 Modification ou annulation de l'appel d'offres	4
2.6 Report de la date de remise des réponses à l'appel d'offres	4
2.7 Dépenses engagées	4
2.8 Confidentialité	4
2. Evaluation des offres et attribution du marché	5
3. Information aux soumissionnaires	7
5.1 Objectifs de la mission	7
5.2 Informations pratiques relatives à la réalisation du projet	8
4. Besoins techniques	10
6.1 Langage & Framework	10
6.2 La base de données	10
6.3 Le système d'authentification	11
6.4 Interface graphique et ergonomie	11
6.5 Performance	11
5. Planification & livrables	11
6. Mise en production	11
7. Maintenance	12

Contexte

L'Agence universitaire de la Francophonie coordonne un projet sur la valorisation des résultats de la recherche et l'innovation en Afrique de l'Ouest.

Ce Projet intitulé VaRRIWA – Valorising Research Results and Innovation in West Africa est mis en œuvre en partenariat avec :

L'agence Béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT) ; l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) ; l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du Sénégal (ANRSA) ; la Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo (DRST) et Sorbonne Université.

Le projet VaRRIWA a été sélectionné dans le cadre de l'appel à propositions 2019 du Fonds ACP pour l'Innovation. Il est financé par le Fonds ACP pour l'Innovation, une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec la contribution financière de l'Union européenne (11e FED).

L'objectif global du projet est de créer un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable dans quatre pays de la région ouest africaine (Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo).

Le projet entend de manière spécifique :

- Informer les acteurs de la recherche académique sur les politiques nationales et les former aux mécanismes de mise en œuvre, de protection, d'adoption et de valorisation des résultats de la Recherche-Innovation ;
- Augmenter la mise en réseau de tous les acteurs de la R&I pour faciliter la coopération entre acteurs et permettre une systématisation du transfert de technologie

Dans ce cadre il est prévu la mise en place par le projet d'une plateforme régionale numérique visant à favoriser la coopération et le partage entre les acteurs de la recherche et de l'innovation dans les quatre pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Sénégal et Togo.

Le présent appel d'offres est lancé pour requérir les services d'une firme qui aura la charge la réalisation de la plateforme régionale numérique fonctionnelle et opérationnelle ainsi que la maintenance et le suivi de ladite plateforme sur une période deux (2) années.

1. Conditions générales de l'appel d'offres

2.1 Valeur juridique de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres doit être considéré par les soumissionnaires comme une invitation à faire une offre dans le but de conclure un contrat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ultérieurement.

Il est de la responsabilité des soumissionnaires de se familiariser avec le travail à accomplir, les conditions et termes de référence, le lieu d'intervention, le programme et toute autre question ou information nécessitant d'être prise en considération afin que l'offre soit ferme et complète.

Si un soumissionnaire déroge à ces termes de référence et exigences spécifiés, il pourrait en résulter une violation du processus d'appel d'offres et son offre ne sera pas prise en compte.

2.2 Durée de validité des réponses à l'appel d'offres et valeur juridique

La durée de validité des réponses à l'appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de soumission.

Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils possèdent toutes les aptitudes et capacités requises à la réalisation des prestations faisant l'objet de cet appel d'offres.

2.3 Renseignements complémentaires

Toute demande de précisions devra être adressée à l'AUF à l'adresse suivante **varriwa@auf.org** par courrier électronique uniquement, au plus tard cinq (05) jours calendaires avant la date limite de remise des réponses à l'appel d'offres.

Les réponses données à ces demandes seront portées à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires concernés et, le cas échéant, publiées sur le site internet de l'AUF.

2.4 Acceptation et rejet d'une réponse à l'appel d'offres

Il n'y a aucun engagement de la part de l'AUF d'accepter tout ou partie d'une réponse à l'appel d'offres. L'AUF se réserve le droit d'accepter les défauts non substantiels liés à une offre et de rejeter, sans indemnité ni justification, une offre reçue hors délai,

2.5 Modification ou annulation de l'appel d'offres

L'AUF se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'appel d'offres sans avoir à en justifier les raisons et sans que cela ouvre un droit à une indemnisation des soumissionnaires.

2.6 Report de la date de remise des réponses à l'appel d'offres

L'AUF pourra, à sa discrétion, proroger la date limite fixée pour la remise des réponses à l'appel d'offres, auquel cas tous les droits et obligations de l'AUF et des soumissionnaires sont régis par la nouvelle date limite de remise des réponses à l'appel d'offres.

2.7 Dépenses engagées

L'AUF ne procédera à aucune rémunération ni remboursement aux soumissionnaires des dépenses engagées dans la préparation des réponses à cet appel d'offres.

2.8 Confidentialité

Toutes les informations reçues par les soumissionnaires à l'occasion de la procédure d'appel d'offres sont la propriété de l'AUF, elles sont confidentielles et sont soumises au secret professionnel.

Les fournisseurs ne sont pas autorisés à copier, diffuser, distribuer tout ou partie des informations reçues dans le cadre de l'appel d'offres. Présentation, conditions de soumission et contenu des propositions

3.1 Contenu des réponses à l'appel d'offres

Les réponses à l'appel d'offres doivent être entièrement rédigées en français et contenir les pièces suivantes :

- **Une proposition technique détaillée ;**
- **Une proposition financière détaillée**
- **Les CV des consultants et membres du personnel de l'organisation qui seront mobilisés pour la mission ;**
- **Les documents de constitution légale de l'organisation (registre de commerce, NINEA).**

La proposition technique comprendra entre autres :

- Les spécifications techniques de la solution proposée ;
- Les références d'au moins trois missions similaires ;

L'offre financière devra comprendre un devis quantitatif et estimatif détaillé. Les prix doivent être forfaitaires et établis-en hors taxes et hors douane.

Le coût de tout élément essentiel à l'exécution du contrat et non contenu dans la réponse à l'appel d'offres sera à la charge de l'attributaire du contrat.

3.2 Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être soumises exclusivement en ligne au plus tard le vendredi 27 février 2022 à 23h59 GMT. L'adresse de soumission est la suivante : varriwa@auf.org.

Les réponses à l'appel d'offres qui parviendraient après la date limite ainsi que celles ne répondant pas aux conditions du cahier des charges ne seront pas retenues.

3.3 Réunions avec les fournisseurs

L'AUF se réserve le droit de s'entretenir avec les soumissionnaires afin d'obtenir plus de précisions sur leur offre.

2. Evaluation des offres et attribution du marché

4.1 Le comité d'évaluation et de sélection

L'ouverture et l'évaluation des offres se feront par un comité d'évaluation et de sélection composé des membres du comité de pilotage du projet VaRRIWA. Le Comité pourra, s'il le souhaite, faire appel à une expertise externe durant la phase d'évaluation des offres.

L'évaluation des offres se fera conformément à la procédure décrite ci-dessous.

4.2 Evaluations des propositions techniques

Les propositions ne respectant pas les critères essentiels seront rejetées et ne feront pas l'objet d'analyse.

Les propositions techniques retenues après l'analyse des dossiers de soumission seront évaluées à l'aide des critères d'évaluation suivant :

CRITÈRES	NOTATION
Qualité de la proposition technique (compréhension de la mission)	40
Qualité de l'équipe chargée de la mission (CV des consultants)	30
Références de l'organisation (missions similaires effectuées avec succès)	20
Chronogramme proposé et délai d'exécution	10

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants du cahier des charges, ou n'atteint pas le score technique minimum de 75 points.

4.3 Evaluations des propositions financières

Les propositions financières seront analysées selon les critères ci-dessous :

- La proposition financière la moins disante (Fm) recevra un score financier (Sf) de 100 points ;
- Les scores financiers (Sf) des autres propositions financières seront calculés de la manière suivante : $Sf = 100 \times Fm/F$.

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition financière considérée.

4.4 Classement des offres

Les propositions seront ensuite classées en fonction de leur score Global (SG) qui est la somme de la note technique (St) et de la note financière (Sf) pondérées.

- Coefficient de pondération ST = 0,65
- Coefficient de pondération SF = 0,35
- **Score Global (SG) = ST*0,65 + SF* 0,35**

IMPORTANT : Au cas où toutes les propositions financières sont supérieures au budget du marché, c'est le montant budgétisé qui sera considéré comme la référence (proposition moins disante).

4.5 Attribution du marché

Le Comité d'évaluation et de sélection attribuera le marché au soumissionnaire qui aura le meilleur score global (l'offre qui aura la meilleure note d'évaluation technique et qui sera la plus économiquement avantageuse).

3. Information aux soumissionnaires

Dans la mesure du possible, tous les soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur réponse à l'appel d'offres.

5.1 Objectifs de la mission

L'AUF recherche une firme pour la réalisation des prestations suivantes :

- Développement de la plateforme numérique qui sera composée :
 - D'un espace public dédié à la présentation de la plateforme et à l'information du public ;
 - D'un espace privé destiné aux acteurs de la recherche et de l'innovation et aux différentes catégories d'utilisateurs décrits plus bas ;
 - D'un back-office dédié aux administrateurs de la plateforme ;
- Mise en place d'une API sécurisée et accessible pour les espaces public, privé et le back-office. La même API pourra être utilisée pour développer une application mobile pour les besoins futurs du projet ;
- Fourniture de services de garantie et de maintenance avec évolution des fonctionnalités de la plateforme sur une période de deux (02) années ;

5.2 Informations pratiques relatives à la réalisation du projet

5.2.1. Besoins fonctionnels

La plateforme qui sera mise en place doit permettre aux acteurs de l'écosystème de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation dans les 04 pays (Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo)

- D'accéder à diverses ressources liées à la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation ;
- De favoriser la mise en relation et le partage d'informations entre les différents acteurs concernés ;
- Créer une communauté autour de la thématique de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest en vue de favoriser la coopération entre les acteurs concernés.

5.2.1.1. Fonctionnalités de l'espace public

L'espace public sera le point d'entrée de la plateforme. Il devra être responsif, ergonomique, rapide et harmonisé aux couleurs du projet VaRRIWA et des différents partenaires. Il devra aussi obéir aux principes SEO pour un bon référencement par les moteurs de recherche. Les pages suivantes pourront être disponibles sur l'espace public :

- Accueil ;
- A propos ;
- La plateforme (lien vers l'espace privé) ;
- Les partenaires ;
- Menu accès rapide/par catégorie d'acteurs (informations et fonctionnalité selon les besoins spécifiques à chaque acteurs)
- Chercheurs et structures de recherches ;
- Innovateurs et Entrepreneurs ;
- Structures d'accompagnement à la valorisation ;
- Investisseurs et industriels ;
- Ressources (différentes informations sous différents formats)
- Données thématiques par pays (résultats d'étude sur la valorisation – l'offre et la demande) ;
- Propriété intellectuelle (ensemble de ressources de divers formats à implémenter) ;
- Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ensemble de ressources de divers formats à implémenter) ;
- Actualités (des différents partenaires et structures affiliées) ;

- Opportunités (onglets vers les appels à propositions, opportunités de financement pour les acteurs) ;
- Webinaires ;
- Foire aux questions ;
- Sécurité ;
- Politique de données ;
- Confidentialité ;
- Compte ;
- Connexion ;
- Créer un compte ;
- Contacts ;

Le contenu nécessaire à l'espace public vous sera fourni au prestataire.

5.2.1.2. Fonctionnalités de l'espace privé

Outre l'espace public qui est le front-office de la plateforme, l'espace privé reste la partie qui regorge l'essentiel des fonctionnalités de la solution.

Il est destiné aux chercheurs, innovateurs, entrepreneurs, structures d'accompagnement, structures de financement, investisseurs et industriels. Il a pour but avant tout de susciter la collaboration entre l'ensemble de ces acteurs dans une optique de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation.

L'espace privé devra donc proposer un ensemble de fonctionnalité qui maximisera les possibilités de collaboration entre les différents membres. Il devra surtout être convivial et facile d'utilisation (user friendly).

Les fonctionnalités suivantes pourront être disponibles sur l'espace privé :

- Comptes : Inscription, connexion, gestion du mot de passe ;
- Espace personnel pour chaque membre ;
- Création groupe de discussion thématique ou centres d'intérêt (créer, participer, rejoindre, partager) ;
- Timeline (membres de la plateforme) ;
- Messagerie instantanée/différée entre membre.

Le soin est laissé aux soumissionnaires de proposer les meilleures fonctionnalités pour répondre aux besoins décrits plus haut.

5.2.1.3. Fonctionnalités du back-office

Le back-office permettra aux administrateurs de manager la plateforme et de gérer les données issues de l'activité. Il est privé et n'est accessible qu'aux seuls membres qui seront définis ultérieurement.

Les fonctionnalités suivantes pourront être disponibles sur le back-office :

- Comptes : Validation des comptes ; gestion des erreurs ;
- Outils d'administration et de modération (pour les administrateurs de la plateforme) ;
- Tableau de bord et données statistiques sur les projets.
- Messagerie ;
- Signalements ;

5.2.1.4. L'Application Programming Interface (API)

Soucieux de l'évolution future de la plateforme, la solution devra être dotée d'une API sécurisée, robuste et Restful pour favoriser le développement d'autres clients comme des applications mobiles dans le futur. Selon le langage de programmation choisi, cette API devra obéir aux standards en vigueur pour qu'elle soit la plus polyvalente possible. Aussi elle devra sensiblement fournir les mêmes fonctionnalités que celles disponibles sur la plateforme pour permettre sa portabilité dans d'autres environnements tels que Android ou IOS sans trop modifier l'infrastructure existante.

4. Besoins techniques

6.1 Langage & Framework

Le langage de programmation utilisé et ou les Framework choisis devront être précisés dans l'offre technique. Nous laissons le consultant proposer les technologies les plus adaptées au projet tant qu'elles sont open sources, gratuites et largement populaires auprès de la communauté des développeurs.

6.2 La base de données

Le Système de Gestion de Base de Données utilisé devra être relationnel, open source, gratuit et largement supporté par la communauté. Il devra être créé selon un schéma évolutif de nature à

supporter les modifications futures sans interruption des prestations en cours.

6.3 Le système d'authentification

Le Système d'authentification est considéré comme la première section de mise à l'épreuve de tout système d'information. Celui de la plateforme devra être conçu avec les meilleures garanties de sécurité possibles : authentification à double facteur, authentification via d'autres plateformes (Facebook, Google), mot de passe à fort caractère imposé.

6.4 Interface graphique et ergonomie

L'écosystème sera utilisé par différentes personnes d'âges différents et ayant des expériences digitales différentes. Il est donc d'une extrême importance que l'interface graphique soit intuitive, User Friendly, facile à prendre en main, et surtout responsive.

6.5 Performance

La rapidité de chargement des pages est aussi une partie importante de l'infrastructure. Il faudra que les espaces public et privé soient en mesure de s'adapter aux débits les plus bas de manière à permettre des chargements dites progressives sans trop perturber ou agacer les utilisateurs. Les technologies web de dernière génération proposent des architectures en mesure de prendre en charge ce genre de problèmes.

5. Planification & livrables

Le prestataire devra attribuer à chaque étape du projet un calendrier précis ainsi que les ressources humaines nécessaires à la bonne réalisation de ces étapes.

6. Mise en production

Le prestataire devra, dans l'offre technique, proposer les spécifications techniques du serveur de production adaptées au projet et les coûts d'exploitation relatifs à la première année devront être inclus dans l'offre financière.

7. Maintenance

Le prestataire garantit une maintenance de la plateforme pendant deux (2) ans après la date de mise en production et, devra proposer un contrat de maintenance corrective, adaptative et évolutive pour les corrections des anomalies et des dysfonctionnements qui pourraient se produire au-delà de cette période. Ce contrat devra inclure une option pour le renouvellement après une année. L'AUF demande un délai d'intervention d'un (01) jour ouvré en cas d'anomalie bloquante et un délai de deux (02) jours ouvrés en cas d'anomalie non bloquante.